

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2275

6 décembre 2006

SOMMAIRE

A. Schulman, S.à r.l. & Cie, S.C.S., Luxembourg	109182	ETV Capital S.A., Luxembourg	109170
AFET (Poland) S.A., Luxembourg	109172	F.B.I. S.A.	109187
AFET (Poland) S.A., Luxembourg	109175	Faco, S.à r.l., Luxembourg	109200
African Investment Company S.A., Strassen	109195	Fidenes S.A.	109187
Aggmore Europe 1 S.A., Luxembourg	109160	Flaginvest S.A.H., Luxembourg	109155
Al Badr B. Holding S.A., Luxembourg	109193	Flaginvest S.A.H., Luxembourg	109156
Alcalux, S.à r.l., Diekirch	109166	Flaginvest S.A.H., Luxembourg	109156
Alexander J. Davies, S.à r.l., Luxembourg	109188	Freiburg Capital Development S.A., Luxembourg	109170
Almagest Invest S.A., Luxembourg	109156	Giljaam Holding S.A., Luxembourg	109154
Alpha Personnel System S.A., Dudelange	109159	Grissin S.A.	109186
Ameta Advice Service S.A., Luxembourg	109157	Holder International S.A., Luxembourg	109155
Apple Luxco 1, S.à r.l., Luxembourg	109199	IF 1, S.à r.l., Luxembourg	109157
Apple Luxco 2, S.à r.l., Luxembourg	109196	IFAM, S.à r.l., Luxembourg	109160
Aqsacom International S.A., Luxembourg	109185	Imprit, S.à r.l., Luxembourg	109186
Arcelor Dommeldange, S.à r.l., Luxembourg	109166	Institut de Beauté Eve, S.à r.l., Luxembourg	109175
Axel S.A., Luxembourg	109155	Ironsteel S.A., Luxembourg	109171
Belden, S.à r.l., Luxembourg	109197	IT Top, S.à r.l., Luxembourg	109157
Belden, S.à r.l., Luxembourg	109200	Kombassan Holdings S.A., Luxembourg	109184
Brunelleschi, S.à r.l., Luxembourg	109158	(Le) Lapin S.A., Luxembourg	109159
C.H.A.S. S.A., Luxembourg	109158	LBC Holdings S.C.A., Luxembourg	109200
Carrelages Valente, S.à r.l., Mamer	109167	LBP Luxco GP 7-Office, S.à r.l., Senningerberg	109189
City Portes, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	109166	Luxembourg CBEXINMX 2003, S.à r.l., Luxembourg	109182
CLCT S.A., Compagnie Luxembourgeoise de Chaudronnerie et de Tuyauterie, Esch-sur-Alzette	109166	Luxembourg CBEXINMX 2003, S.à r.l., Luxembourg	109183
DBA Lux 2, S.à r.l., Luxembourg	109154	(La) Maison du Riz, S.à r.l., Bettembourg	109158
Demeter, Sicav, Luxembourg	109188	Mercurion Asia Fund, Sicav, Luxembourg	109157
Drake (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	109188	(Le) Monceau, S.à r.l., Luxembourg	109158
Drake Assessment & Technologies, S.à r.l., Luxembourg	109194	Nider S.A., Luxembourg	109168
Drake IT Technologies, S.à r.l., Luxembourg	109195	Patrimonia, S.à r.l., Luxembourg-Cents	109185
Drake IT Testing, S.à r.l., Luxembourg	109195	Pioneer Asset Management S.A., Luxembourg	109167
Drake Training & Developments, S.à r.l., Luxembourg	109194	Pizzeria-Restaurant Chez Stefano, S.à r.l., Luxembourg	109171
Dufenergy S.A., Luxembourg	109182	Procter & Gamble International, S.à r.l., Luxembourg	109185
Eclipse Immobilière S.A., Dudelange	109171	Procter & Gamble Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	109185
EDM International, Sicav, Luxembourg	109158	Procter & Gamble Luxembourg Global, S.à r.l., Luxembourg	109185
Emme Invest, S.à r.l., Luxembourg	109161	Procura Holding S.A., Luxembourg	109160
Energy Management Group S.A., Luxembourg	109159		
Ericsson S.A., Luxembourg	109182		
Eridan S.A., Luxembourg	109169		

Quattrop, S.à r.l., Luxembourg	109165	Tiptop Chaussures S.A., Echternach	109167
Repco 1 S.A., Luxembourg	109197	TMRE Luxembourg 2006, S.à r.l., Luxembourg ..	109176
Russian Technologies S.A.H., Luxembourg	109196	TMRE Luxembourg 2006, S.à r.l., Luxembourg ..	109181
S.C.I. D’Jeanne, Belvaux.	109183	Toit Pour Toi S.A., Schouweiler	109187
S.I.SM S.A., Luxembourg	109168	TRW Europe S.A., Luxembourg.	109159
S.M.R.L. Holding S.A., Luxembourg	109155	Traust Holding, S.à r.l., Luxembourg.	109182
San Pantaleo S.A.H., Luxembourg	109167	TrendConcept Fund S.A.	109175
Sankaty LuxCo, S.à r.l., Luxembourg	109196	USG ChinaLux, S.à r.l., Luxembourg.	109186
Sax Finance S.A., Luxembourg	109176	Vaillance S.A., Luxembourg	109160
Silbiotec Due S.A., Luxembourg	109160	Van Cauter-Snauwaert & Co, S.à r.l., Strassen . . .	109193
Silbiotec Uno S.A., Luxembourg.	109159	Vanemo S.A., Luxembourg.	109156
Société Financière Internationale pour l’Afrique (SOFIA) S.A., Luxembourg	109193	Vectura, S.à r.l., Koerich	109188
Société Financière L. Dapt S.A., Luxembourg.	109168	Vectura, S.à r.l., Koerich	109194
Soparfi Daumen S.A., Luxembourg	109165	Wagner City Immobilières S.A., Bridel	109171
SPGF Holding S.A., Luxembourg	109184	Whiterose Pub, S.à r.l., Luxembourg.	109170
Stabben, S.à r.l., Luxembourg	109183	WPP Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	109171
Statuto Lux Holding, S.à r.l., Luxembourg.	109183	Zeus Luxco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	109183
Taché Finance S.A., Luxembourg	109197	Zeus Luxco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	109184
Texere International S.A., Luxembourg.	109194	Zeus Luxco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	109184
		Zwick Paul S.A., Schouweiler	109166

GILJAAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.682.

Extrait du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire qui s’est tenue le 10 octobre 2006 à 14.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L’Assemblée Générale décide à l’unanimité de renouveler les mandats de MM. Joseph El Gammal, Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l’issue de l’Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117097.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

DBA LUX 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 111.182.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l’associé unique de la Société datées du 18 octobre 2006 que Mme Noëlla Antoine, gérante de catégorie B, a démissionné de son mandat de gérante avec effet au 21 septembre 2006 et qu’elle a immédiatement été remplacée par M. Marcel Stephany, né au Luxembourg le 4 septembre 1951 et résidant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- M. Marcel Stephany - gérant de catégorie B;
- M. R. Lynn Skillen - gérant de catégorie A; et
- M. Woelcke Gérard - gérant de catégorie A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117084.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

109155

AXEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.136.

Le Conseil d'Administration tenu le 16 octobre 2006 a décidé:

Suite à la démission de Monsieur Luca Lazzati de sa fonction de président, de coopter comme nouveau président, avec effet à partir du 16 octobre 2006, Monsieur Luca Checchinato né le 6 décembre 1960 à San Bellino (RO) en Italie résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg et comme nouvel administrateur Madame Sandrine Cecala, née le 28 mai 1977 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

AXEL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04294. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115377.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

S.M.R.L. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.302.

Le Conseil d'Administration tenu le 12 octobre 2006 a décidé:

Suite à la démission de Monsieur Luca Lazzati de sa fonction d'administrateur, de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 12 octobre 2006, Monsieur Fabrice Rota, né le 19 février 1975 à Mont Saint Martin en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

S.M.R.L. HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115380.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

HOLDER INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.534.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Francis Holder, demeurant au 12, rue des Saints Pères, F-75007 Paris;

Monsieur David Holder, demeurant au 36, boulevard des Moulins, MC-98000 Monaco.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05722. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115385.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

FLAGINVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.196.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109156

VANEMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 61.168.

—
Veuillez noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour VANEMO S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115388.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

FLAGINVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.196.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115534.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

FLAGINVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.196.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115539.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ALMAGEST INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 113.669.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 octobre 2006 que:

- Monsieur Jan Rottiers a démissionné de son poste d'administrateur.
- La société à responsabilité limitée LUXEMBOURG MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, a été élue administrateur.

Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115691.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109157

IT TOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 114.304.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 13 octobre 2006 que M. Stephen Lawrence, né le 11 janvier 1961 à Londres, directeur de sociétés, résidant 6, ruelle des chambres chaudes, 1271 Givrins, Suisse, a été nommé gérant. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115541.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

MERCURION ASIA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.708.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour MERCURION ASIA FUND

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

(115545.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

IF 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 114.301.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 13 octobre 2006 que M. Stephen Lawrence, né le 11 janvier 1961 à Londres, directeur de sociétés, résidant 6, ruelle des chambres chaudes, 1271 Givrins, Suisse, a été nommé gérant. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115546.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

AMETA ADVICE SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 113.668.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 octobre 2006 que:

- Monsieur Jan Rottiers a démissionné de son poste d'administrateur.

- La société à responsabilité limitée LUXEMBOURG MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, a été élue administrateur.

Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115692.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109158

EDM INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.523.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour EDM INTERNATIONAL

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

(115547.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

C.H.A.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 75.665.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Signature

Mandataire

(115550.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

BRUNELLESCHI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 50.978.

Le bilan abrégé arrêté au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115555.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

LA MAISON DU RIZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 48, rue Auguste Collart.
R. C. Luxembourg B 67.272.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Signature.

(115558.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

LE MONCEAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 46.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05101, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour LE MONCEAU, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115949.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109159

LE LAPIN, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.007.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115577.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

TRW EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 94.181.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115575.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ENERGY MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 76.231.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115579.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SILBIOTEC UNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.510.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115580.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ALPHA PERSONNEL SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3429 Dudelange, 210, route de Burange.
R. C. Luxembourg B 83.681.

Constituée par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 11 septembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 192 du 4 février 2002, modifiée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 juillet 2002, acte publié au Mémorial C n° 1556 du 29 octobre 2002, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 septembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1637 du 14 novembre 2002, modifiée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 2003, acte publié au Mémorial C n° 1090 du 21 octobre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Pour ALPHA PERSONNEL SYSTEM S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(115736.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109160

SILBIOTEC DUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.488.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115581.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

PROCURA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 19.578.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115583.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

VAILLANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 98.091.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115584.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

IFAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 110.807.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115601.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

AGGMORE EUROPE 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 108.972.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 6 octobre 2006 à 10:00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- La démission de M. William McAteer en tant que Directeur exécutif de la société, est acceptée avec effet à partir du 19 juin 2006;

- La nomination de M. Patrick Walsh, avec adresse professionnelle au Stephen Court, 18/21 St. Stephen Green, Dublin 2, Irlande, en tant que Directeur exécutif de la société est acceptée avec effet à partir du 19 juin 2006, ce dernier terminant le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

AGGMORE EUROPE 1 S.A.

Représentée par C. Raths

Directeur non-exécutif

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115750.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EMME INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 120.675.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth day of September.
Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», incorporated and existing under the laws of Luxembourg, established and having its registered office at 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, represented by Mrs Chantal Keereman, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 25, 2006.

Which proxy shall be signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for purposes of registration.

The appearing party, represented as mentioned above, has declared its intention to incorporate by the present deed a single member limited liability company and to draw up its Articles of Association as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle, which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10, 1915 on commercial companies, of September 18, 1933 on sociétés à responsabilité limitée and their modifying laws, in particular that of December 28, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle and the present Articles of Association.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company.

Art. 2. The purpose of the Company is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any financial transactions which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, as far as the Company shall be considered as a Société de Participations Financières according to the applicable provisions.

The Company may borrow any form of debt and proceed to the issuance of bonds. The Company may provide financing and/or guarantees to related and third parties and provide assistance in the financing of those parties. The Company may implement the treasury management of related companies.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The Company is incorporated under the name of EMME INVEST, S.à r.l.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the managers.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at one million three hundred thousand Euro (EUR 1,300,000.-) represented by thirteen thousand (13,000) shares of a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share gives the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval given in general meeting of the members representing at least three-quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three-quarters of the rights owned by the survivors.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by «A» and «B» managers, appointed and revocable by the sole member, or as the case may be, the members.

The «A» and «B» managers are appointed for a maximum period of five (5) years and they are vested with the broadest powers with regard to third parties.

The Company is validly bound for any operation of an amount of less than fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-) by the sole signature of one «A» or «B» manager. The Company is validly bound for any operation of an amount from fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-) to thirteen million Euro (EUR 13,000,000.-) by the joint signature of one «A» manager and one «B» manager. For any operation exceeding thirteen million Euro (EUR 13,000,000.-) the Company is validly bound by a resolution of the Company's board of managers specifically approving such operation.

Special and limited powers may be delegated for determined affairs to one or more agents, either members or not.

Title IV.- Decisions of the sole member, Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the provisions of section XII of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In case of more members, the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the members representing more than half of the capital. However, resolutions to alter the Articles of Association of the Company may only be adopted by the majority of the members owning at least three-quarters of the Company's capital subject to the provisions of the relevant laws.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, a record of the assets and liabilities of the Company will be drawn up, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five per cent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital, but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been touched.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

The board of managers may decide to make a distribution of interim dividend. A decision to distribute interim dividends may only be taken on the basis of interim financial statements (balance sheet and profit and loss account) which evidence that the Company has sufficient distributable amounts to fund the distribution.

The amount capable of being distributed by way of an interim distribution shall not exceed the amount of the net profits realised since the closing of the last business year preceding the distribution (provided the annual financial statements pertaining to that year have been approved), increased by profits carried forward and amounts drawn from available free reserves, and reduced by losses carried forward and amounts to be allocated to the legal reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or the managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator(s) will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present articles of Articles of Association, the members refer to the existing laws.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on December 31, 2006.

Subscription

The Articles of Association having thus been established, the appearing party declares to subscribe to the entire capital as follows:

MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l., prenamed, thirteen thousand shares	13,000
Total: thirteen thousand shares	13,000

The shares have been fully paid up to the amount of one hundred Euro (EUR 100.-) per share by a contribution in cash of a total amount of one million three hundred thousand Euro (EUR 1,300,000.-).

As a result the amount of one million three hundred thousand Euro (EUR 1,300,000.-) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the notary executing this deed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately fifteen thousand five hundred Euro.

Extraordinary general meeting

After the Articles of Association have thus been drawn up, the above named sole member has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, it passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the company is fixed at 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2) Have been elected as:

Category A managers:

- Mr Guy Arendt, attorney-at-law, with professional address at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg;
- Mr Camille Paulus, consultant, with professional address at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;
- Mr Alex Schmitt, attorney-at-law, with professional address at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg;

Category B managers:

- Mr Maurizio Rovati, Manager, residing at 37, Manara, I-20098 San Giuliano Milanese;
- Mr Andrea Goretti, Manager, residing at 2, Residenza Fontanille, I-20090 Segrate Milano.

3) Their term of office will expire at the general meeting resolving on the annual accounts for the year ending on December 31, 2009.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version, on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, ici représentée par Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 septembre 2006.

Laquelle procuration sera signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, et restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, ès qualités qu'elle agit, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle et en arrêter les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre à un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations financières, généralement quelconques, se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et au financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, même par émission d'obligations. La Société peut accorder aux entreprises liées ainsi qu'à des tiers tout financement et/ou toutes garanties et assistances financières. La Société peut gérer la trésorerie des sociétés auxquelles elle s'intéresse.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement ou l'extension de son entreprise.

Art. 3. La Société prend la dénomination de EMME INVEST, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il pourra être transféré en tout autre lieu de Luxembourg-Ville par décision des gérants.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-) représenté par treize mille (13.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour

cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par des gérants «A» et «B» qui sont nommés et sont révocables par le seul associé ou le cas échéant, les associés.

Les gérants «A» et «B» sont nommés pour une durée maximum de cinq (5) ans et ils ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société.

La Société est valablement engagée pour toute opération n'excédant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) par la signature individuelle d'un gérant «A» ou d'un gérant «B». Pour les opérations d'un montant compris entre quinze mille euros (EUR 15.000,-) et un montant de treize millions euros (EUR 13.000.000,-), la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant «A» et d'un gérant «B». Pour les opérations excédant le montant de treize millions d'euros (EUR 13.000.000,-), la Société est valablement engagée suite à une résolution du conseil de gérance de la Société approuvant spécifiquement l'opération en cause.

Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués dans des affaires déterminées à un ou plusieurs agents, associé ou non.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions des lois applicables.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution de la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que la réserve soit entièrement reconstituée lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, cette réserve a été touchée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à une réserve extraordinaire.

Le conseil de gérance peut décider de distribuer des dividendes intérimaires. Une décision de distribuer des dividendes intérimaires ne peut être prise que sur base d'états financiers intérimaires (bilan et compte de pertes et profits) qui font apparaître que la Société dispose de suffisamment de fonds distribuables pour financer la distribution.

Le montant susceptible d'être distribué par voie de dividende intermédiaire ne pourra excéder le montant des résultats nets réalisés depuis la fin du dernier exercice social précédant la distribution (pourvu que les comptes annuels relatifs à cette année aient été approuvés), augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles, et diminué des pertes reportées ainsi que des montants à affecter à la réserve légale.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le(s) liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date de la formation de la Société et se terminera le 31 décembre 2006.

Souscription

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, la partie comparante déclare souscrire le capital comme suit:

MEDIASET INVESTMENTS, S.à r.l., prédésignée, treize mille parts sociales	<u>13.000</u>
Total: treize mille parts sociales.	13.000

Les parts sociales ont été intégralement libérées à concurrence du montant de cent euros (EUR 100,-) par part, par un apport total en numéraire d'un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-).

En conséquence, le montant d'un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement quinze mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Après que les Statuts soient établis, l'associé unique préqualifié s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, il a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 2) Ont été élus comme:

Gérants Catégorie A:

- Monsieur Guy Arendt, avocat, avec adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg;
- Monsieur Camille Paulus, consultant, avec adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;
- Monsieur Alex Schmitt, avocat, avec adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg;

Gérants Catégorie B:

- Monsieur Maurizio Rovati, Gérant, demeurant au 37, Manara, I-20098 San Giuliano Milanese;
- Monsieur Andrea Goretti, Gérant, demeurant au 2, Residenza Fontanille, I-20090 Segrate Milan.

3) Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2009.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une traduction française, sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Keereman, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2006, vol. 907, fol. 37, case 2. – Reçu 13.000 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 octobre 2006.

J.-J. Wagner.

(116134.3/239/273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

SOPARFI DAUMEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 94.839.

Les comptes annuels au 30 juin 2006 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04643, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115627.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

QUATTROP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.046.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant la fonction de la personne physique, comme suit:

Administrateur / Gérant:

Organe: Conseil de Gérance;

Nom: Bogers; Prénom(s): Matthijs;

Fonction: Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

QUATTROP, S.à r.l.

Représenté par M. Bogers

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115751.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ARCELOR DOMMELDANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 17.594.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2006, réf. LSO-BV02356, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115735.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ALCALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R. C. Luxembourg B 94.740.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115740.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CITY PORTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 15, rue d'Audun.

R. C. Luxembourg B 68.693.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(115741.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ZWICK PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4995 Schouweiler, 57, rue de Bascharage.

R. C. Luxembourg B 83.090.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(115742.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

**CLCT S.A., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE ET DE TUYAUTERIE,
Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, rue Romain Fandel.

R. C. Luxembourg B 60.507.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05107, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour CLCT S.A., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE ET DE TUYAUTERIE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115953.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CARRELAGES VALENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 7, rue du Baerendall.
R. C. Luxembourg B 81.522.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(115743.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

TIPTOP CHAUSSURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6460 Echternach, 28, place du Marché.
R. C. Luxembourg B 109.126.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(115744.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SAN PANTALEO S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.157.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 août 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandì de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandì, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005. Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Mirko La Rocca en qualité de Président, celui-ci demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Le Conseil d'Administration

M. La Rocca / O. Piccinelli

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04904. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115752.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

PIONEER ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 57.255.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 octobre 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(115770.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109168

NIDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.470.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 août 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandt de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandt, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005. Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Mirko La Rocca en qualité de Président, demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Le Conseil d'Administration
M. La Rocca / D. Murari
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115753.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

S.I.SM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 93.035.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 août 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandt de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandt, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004. Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Mirko La Rocca en qualité de Président, celui-ci demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Le Conseil d'Administration
M. La Rocca / D. Murari
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115754.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SOCIETE FINANCIERE L. DAPT, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.728.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115782.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109169

ERIDAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 31.851.

L'an deux mille six, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ERIDAN S.A., ayant son siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris,

constituée sous la dénomination de SIGEC A.G., SOCIETE INTERNATIONALE POUR GESTION D'ENTREPRISES ET CONSEILS A.G., suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 3 octobre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 68 du 3 mars 1990,

modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois en adoptant la dénomination actuelle suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux en date du 29 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 138 du 20 mars 1996,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 31.851.

L'assemblée est ouverte à 10h45 sous la présidence de Monsieur Henri Da Cruz, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean Reicherts, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Décision de mettre la société ERIDAN S.A. en liquidation.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs et révocation du conseil d'administration.
- 3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée en varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre et de mettre la société ERIDAN S.A., en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme Monsieur Jean François David, expert comptable, demeurant à L-3390 Peppange, 6, rue Kirchwais, aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société.

Plus rienn'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h50.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à environ 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Da Cruz, M. Mayer, J. Reicherts, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 octobre 2006.

P. Decker.

(116432.3/206/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

109170

ETV CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 96.982.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 13 octobre 2006

Le Conseil d'Administration a accepté la démission de M. Godfrey Abel.

Le Conseil d'Administration a coopté en remplacement, avec effet immédiat, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009 M. Christophe Cahuzac, résidant professionnellement 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration de la société se compose dorénavant comme suit:

M. Christophe Cahuzac, M. François Bourgon et M. William Holwell.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115836.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

FREIBURG CAPITAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 74.389.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 27 juin 2006

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervae, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115898.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

WHITEROSE PUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 7, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 68.038.

Extrait du procès-verbal l'Assemblée Générale du 1^{er} octobre 2006

Cession de parts sociales:

En date du 1^{er} octobre 2006 a eu lieu la cession de parts sociales suivante:

Monsieur Anthony Devenish, né le 23 novembre 1961 à Southampton (UK) demeurant au 7, rue Dicks L-1417 Luxembourg a cédé 500 parts sociales de la société à Monsieur Craig Harker né le 11 février 1975 à Newcastle (UK) demeurant 448, rue de Neudorf L-2222 Luxembourg

Au terme de cette cession de parts, Monsieur Craig Harker détient les 500 parts représentant l'intégralité du capital de la société WHITEROSE PUB, S.à r.l.

Gérants:

L'Associé unique de la société a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Monsieur Anthony Devenish, né le 23 novembre 1961 à Southampton (UK) demeurant au 7, rue Dicks L-1417 Luxembourg de ses fonctions de gérant unique avec effet immédiat en date du 1^{er} octobre 2006

- nomination de Monsieur Craig Harker, né le 11 février 1975 à Newcastle (UK) demeurant 448, rue de Neudorf L-2222 Luxembourg aux fonctions de gérant unique avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116212.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Société mère: WPP GROUP PLC (Angleterre).
Capital social: USD 4.793.243.400.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
 R. C. Luxembourg B 90.028.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06667, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Signatures.

(115935.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

WAGNER CITY IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme (en liquidation volontaire).

Siège social: Bridel.
 R. C. Luxembourg B 49.303.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bridel, le 24 octobre 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(115939.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ECLIPSE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3440 Dudelange, 84, avenue G.-D. Charlotte.
 R. C. Luxembourg B 55.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05103, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour ECLIPSE IMMOBILIERE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115952.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

IRONSTEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
 R. C. Luxembourg B 44.525.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(116496.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

PIZZERIA-RESTAURANT CHEZ STEFANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
 R. C. Luxembourg B 83.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05110, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour PIZZERIA-RESTAURANT CHEZ STEFANO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115954.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

AFET (POLAND) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 117.820.

In the year two thousand and six, on the thirteenth day of October.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of AFET (POLAND) S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (the «Company»), incorporated following a deed of the undersigned notary of 22 June 2006, published in the Mémorial C number 1745 of 19 September 2006, and registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg, section B, under the number 117.820. The articles of incorporation have been amended by a deed of M^e Martine Decker, notary residing in Hesperange, acting in replacement of the undersigned notary, of 29 August 2006, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is declared open at 3.00 p.m. with M^e Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary M^e Joëlle Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M^e Rose-Marie Arcanger lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To increase the corporate capital of the Company by an amount of forty-six thousand Euro (EUR 46,000.-) so as to raise it from its present amount of two million five hundred seventy-five thousand eight hundred Euro (EUR 2,575,800.-) to two million six hundred twenty-one thousand eight hundred Euro (EUR 2,621,800.-).

2. To issue twenty-three thousand (23,000) new shares with no par value, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept subscription for these new shares by the existing shareholders of the Company and to accept payment in full for such shares, with a total share premium of one hundred eighty-four thousand Euro (EUR 184,000.-), by a contribution in cash.

4. To amend article 5 of the articles of incorporation, in order to reflect the above capital increase.

5. To allocate two thousand three hundred Euro (EUR 2,300.-) from the share premium account to the legal reserve account.

6. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

(v) That the present meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of forty-six thousand Euro (EUR 46,000.-) so as to raise it from its present amount of two million five hundred seventy-five thousand eight hundred Euro (EUR 2,575,800.-) to two million six hundred twenty-one thousand eight hundred Euro (EUR 2,621,800.-).

Second resolution

The general meeting resolved to issue twenty-three thousand (23,000) new shares with no par value, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of these resolutions.

Third resolution - Subscription - Payment

Thereupon have appeared:

(i) SCI VENDOME COMMERCES, a société civile immobilière à capital variable incorporated in France, registered with the Trade Register of Nanterre under the number R.C.S. 431 980 275, with registered office at Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100, esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, France, represented by M^e Tom Loesch, by virtue of a proxy given on 11 October 2006 in Paris,

SCI VENDOME COMMERCES, prenamed, declared to subscribe for five thousand seven hundred seventy-three (5,773) new shares with no nominal value and to pay in full for such new shares, with a share premium of an aggregate amount of forty-six thousand one hundred eighty-four Euro (EUR 46,184.-), by a contribution in cash in an amount of fifty-seven thousand seven hundred thirty Euro (EUR 57,730.-);

(ii) EUROPEAN RETAIL INCOME VENTURE S.C.A., a société en commandite par actions incorporated in Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with

the Register of Trade and Companies of Luxembourg, section B, under the number 109.566, represented by M^e Tom Loesch, by virtue of a proxy given on 9 October 2006 in Luxembourg,

EUROPEAN RETAIL INCOME VENTURE S.C.A., prenamed, declared to subscribe for five thousand seven hundred seventy-three (5,773) new shares with no nominal value and to pay in full for such new shares, with a share premium of an aggregate amount of forty-six thousand one hundred eighty-four Euro (EUR 46,184.-), by a contribution in cash in an amount of fifty-seven thousand seven hundred thirty Euro (EUR 57,730.-);

(iii) TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., a société anonyme incorporated in Luxembourg, with registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1742 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg, section B, under the number 93.081, represented by M^e Tom Loesch, by virtue of a proxy given on 13 October 2006 in Luxembourg,

TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., prenamed, declared to subscribe for eleven thousand four hundred fifty-four (11,454) new shares with no nominal value and to pay in full for such new shares, with a share premium of an aggregate amount of ninety-one thousand six hundred thirty-two Euro (EUR 91,632.-), by a contribution in cash in an amount of one hundred fourteen thousand five hundred forty Euro (EUR 114,540.-);

(together the «Subscribers»).

The amount of two hundred thirty thousand Euro (EUR 230,000.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the general meeting resolved to accept the said subscriptions and payments and to allot the twenty-three thousand (23,000) new shares to the Subscribers according to their subscriptions as detailed hereabove.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the general meeting resolved to amend article 5, first paragraph, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

«**Art. 5. Corporate Capital. First paragraph.** The issued capital of the Company is set at two million six hundred twenty-one thousand eight hundred Euro (EUR 2,621,800.-) divided into one million three hundred ten thousand nine hundred (1,310,900) shares with no par value.»

Fifth resolution

The general meeting resolved to allocate two thousand three hundred Euro (EUR 2,300.-) from the share premium account to the legal reserve account.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at p.m.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at three thousand nine hundred fifty Euro (EUR 3,950.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de AFET (POLAND) S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 22 juin 2006, publié au Mémorial C numéro 1745 du 19 septembre 2006 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 117.820. Les statuts ont été modifiés par acte de M^e Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement du notaire soussigné, le 29 août 2006 pas encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est déclarée ouverte à 15.00 heures sous la présidence de M^e Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire M^e Joëlle Elvinger, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Rose-Marie Arcanger, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de quarante-six mille euros (EUR 46.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions cinq cent soixante-quinze mille huit cents euros (EUR 2.575.800,-) à deux millions six cent vingt et un mille huit cents euros (EUR 2.621.800,-).

2. Emission de vingt-trois mille (23.000) nouvelles actions sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et participant aux bénéfices à partir du jour de la décision des actionnaires décidant de l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de ces actions nouvelles par les actionnaires existants de la Société, et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles actions, avec une prime d'émission totale de cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 184.000,-), par apport en numéraire.

4. Modification de l'article 5 des statuts, afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.
5. Affectation de deux mille trois cents euros (EUR 2.300,-) du compte de prime d'émission au compte de réserve légale.
6. Divers.

Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.

Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quarante-six mille euros (EUR 46.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions cinq cent soixante-quinze mille huit cents euros (EUR 2.575.800,-) à deux millions six cent vingt et un mille huit cents euros (EUR 2.621.800,-).

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé d'émettre vingt-trois mille (23.000) nouvelles actions sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et participant aux bénéfiques à partir du jour des présentes résolutions.

Troisième résolution - Souscription - Paiement

Ensuite, se sont présentés:

(i) SCI VENDOME COMMERCES, une société civile immobilière à capital variable régie par le droit français, immatriculée au Registre de Commerce de Nanterre sous le numéro R.C.S. 431 980.275, ayant son siège social Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100, esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, France, représentée par M^e Tom Loesch, en vertu d'une procuration donnée le 11 octobre 2006 à Paris,

SCI VENDOME COMMERCES, prénommée, a déclaré souscrire cinq mille sept cent soixante-treize (5.773) nouvelles actions sans valeur nominale et libérer intégralement ces nouvelles actions, avec une prime d'émission d'un montant total de quarante-six mille cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 46.184,-), par un apport en numéraire d'un montant de cinquante-sept mille sept cent trente euros (EUR 57.730,-);

(ii) EUROPEAN RETAIL INCOME VENTURE S.C.A., une société en commandite par actions régie par le droit du Luxembourg, ayant son siège social 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109.566, représentée par M^e Tom Loesch, en vertu d'une procuration donnée le 9 octobre 2006 à Luxembourg,

EUROPEAN RETAIL INCOME VENTURE S.C.A., prénommée, a déclaré souscrire cinq mille sept cent soixante-treize (5.773) nouvelles actions sans valeur nominale et libérer intégralement ces nouvelles actions, avec une prime d'émission d'un montant total de quarante-six mille cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 46.184,-), par un apport en numéraire d'un montant de cinquante-sept mille sept cent trente euros (EUR 57.730,-);

(iii) TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., une société anonyme régie par le droit de Luxembourg, ayant son siège social 2, rue Joseph Hackin, L-1742 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 93.081, représentée par M^e Tom Loesch, en vertu d'une procuration donnée le 13 octobre 2006 à Luxembourg,

TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., prénommée, a déclaré souscrire onze mille quatre cent cinquante-quatre (11.454) nouvelles actions sans valeur nominale et libérer intégralement ces nouvelles actions, avec une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-onze mille six cent trente-deux euros (EUR 91.632,-), par un apport en numéraire d'un montant de cent quatorze mille cinq cent quarante euros (EUR 114.540,-);

(ensemble les «Souscripteurs»).

Le montant de deux cent trente mille euros (EUR 230.000,-) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, l'assemblée générale a décidé d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements et d'attribuer les vingt-trois mille (23.000) nouvelles actions aux Souscripteurs conformément à leurs souscriptions telles que détaillées ci-dessus.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale a décidé de modifier l'article 5, alinéa premier, des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 5. Capital social. Alinéa premier.** Le capital émis de la Société est fixé à deux millions six cent vingt et un mille huit cents euros (EUR 2.621.800,-) représenté par un million trois cent dix mille neuf cents (1.310.900) actions sans valeur nominale.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale a décidé d'affecter deux mille trois cents euros (EUR 2.300,-) du compte de prime d'émission au compte de réserve légale.

Aucun autre point ne restant à l'ordre du jour, l'assemblée générale a été clôturée à heures.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à trois mille neuf cent cinquante euros (EUR 3.950,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Loesch, J. Elvinger, R. Arcanger, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, vol. 29CS, fol. 98, case 2. – Reçu 2.300 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 octobre 2006.

P. Decker.

(116481.3/206/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

AFET (POLAND) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 117.820.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 octobre 2006.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(116482.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

INSTITUT DE BEAUTE EVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 80.694.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03183, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour la société INSTITUT DE BEAUTE EVE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(116029.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

TrendConcept FUND S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 69.951.

Protokoll Ordentliche Generalversammlung 10. Mai 2006

Zu Punkt 7 (Bestellung des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2006)

Die Generalversammlung bestellt, dem Verwaltungsratsvorschlag (Anhang IV) folgend, die BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2006.

TrendConcept FUND S.A.

Verwaltungsrat

L. Rafalski

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2006, réf. LSO-BU07163. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (gezeichnet): D. Hartmann.

(116378.5//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

109176

SAX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 61.108.

—
Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 3 juillet 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les administrateurs de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle de l'administrateur suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- Doeke van der Molen

Luxembourg, le 14 août 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116693.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

TMRE LUXEMBOURG 2006, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 119.506.

—
In the year two thousand six, on the sixth day of October.

Before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

E.V.A.F LUXEMBOURG (TMRE), S.à r.l., a société à responsabilité limitée (a private limited liability company) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer in L-1115 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number 119.505 (the «Sole Shareholder»);

here represented by Mr Rolf Caspers, banker, with professional address in 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

by virtue of proxy given under private seal on 5 October 2006, which, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, it is the sole actual shareholder of TMRE LUXEMBOURG 2006, S.à r.l., a société à responsabilité limitée (a private limited liability company) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer in L-1115 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 119.506, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 21 September 2006 (the «Company»), in process to be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation (the «Articles of Association») have not yet been amended;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) in order to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 12,625 (twelve thousand six hundred twenty-five Euro) by creating and issuing 1 (one) new share having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) (the «New Share») plus a share premium of an amount of EUR 69,875 (sixty-nine thousand eight hundred seventy-five Euro) to be attached to the New Share (the «Share Premium»).

Second resolution

The Sole Shareholder declares to subscribe to the New Share and records the full liberation and payment of the New Share by contribution in cash as follows:

The Sole Shareholder, here represented by Mr Rolf Caspers, prenamed, by virtue of a proxy under private seal given on 5 October 2006,

declares to subscribe to 1 (one) new share with a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) plus a share premium of an amount of EUR 69,875 (sixty-nine thousand eight hundred seventy-five Euro) to be attached to the New Share and to have it fully paid up by contribution in cash consisting of a sum of EUR 70,000 (seventy thousand Euro).

The New Share plus the Share Premium, have been fully paid up by contribution in cash so that the amount of EUR 70,000 (seventy thousand Euro) is as now at the disposal of the Company as it has been proven to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Third resolution

Further to the share capital increase, the Sole Shareholder resolves to amend Article 4 of the Articles of Association of the Company, which shall read as follows:

«**Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at EUR 12,625 (twelve thousand six hundred twenty-five Euro), represented by EUR 101 (one hundred one) share having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.»

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the Article 8 of the Articles of Association which shall be read as follows:

«**Art. 8. Management.** Without prejudice of the terms and conditions of any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company, the Company is managed by a board of managers, which shall consist of four (4) managers. The shareholders' general meeting can resolve upon an increase or decrease of the number of managers. The managers (and the first Chairman) shall be elected by simple majority of a meeting of the Shareholder.

The Shareholder undertakes to use all its rights as shareholder and otherwise to procure that the managers manage the business of the Company in accordance with the Law, any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company.

The manager(s) need not be shareholder(s). The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace the manager(s), without prejudice of the terms and conditions of any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company.

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.»

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the Article 9 of the Articles of Association which shall be read as follows:

«**Art. 9. Meetings of the board of managers.** Meetings of the board of managers shall be held at the offices of the Company unless the managers unanimously decide to hold the meeting at some other place in Luxembourg or abroad. All meetings shall be held in English unless the members resolve otherwise. The Chairman or any other member authorised by either of these shall convene and chair the meetings. Meetings of the board of managers shall be held as often as the business of the Company so requires but at least quarterly. Every manager can request that a meeting be called. The meetings of the board of managers shall be called in writing, the place, date, time and preliminary agenda being indicated with at least seven (7) days' notice unless (i) all the managers waive to these formalities, or (ii) in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the board of managers in which case the notice can be reduced to two (2) days. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as part of the notice period.

Absent managers may be represented by other members. A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Experts and other persons can be invited by the Chairman, or any manager authorised by the Chairman, to participate in the meeting. Minutes of each meeting of the board of managers are to be kept, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the board of managers. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this task. A copy of the minutes shall be sent to every manager.

Resolutions of the board of managers shall in principle be adopted in meetings. However, to the extent permitted by law, resolutions of the board of managers may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or videoconferences without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the managers.

In particular, one or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

A meeting of the board of managers may adopt resolutions only if at least the majority of the members of the board of managers are present or represented. If a meeting is not quorate, a new meeting of the board of managers with the same agenda is to be called observing the same convocation period and notification as set out in the present article. In such new meeting a quorum shall be deemed constituted as long as two managers are present or represented, provided, however, that the managers were notified of such fact in the invitation.

Without prejudice of the terms and conditions of any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company, decisions of the board of managers shall be taken pursuant to a simple majority vote of the managers present or represented at the meeting of the board of managers in accordance with the present article. In case of a tie, the chairman shall have a casting vote.»

109178

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the Article 10 of the Articles of Association which shall be read as follows:

«**Art. 10. Representation - Authorised signatories.** In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of competence of the board of managers.

Without prejudice of the terms and conditions of any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company, the Company shall be bound by the signature of any two (2) managers or by any other person to whom a special power of attorney has been granted by the board of managers.

The Board may sub-delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents. The board of managers may delegate certain specific daily management matters to one or more ad hoc agents who may but do not need to be members of the board of managers. The Board will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.»

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the Article 12 of the Articles of Association which shall be read as follows:

«**Art. 12. General meetings of shareholders.** Without prejudice of the terms and conditions of any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company, the single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

Without prejudice of the terms and conditions of any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company, in case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by partners representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law and to the terms and conditions of any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.»

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the Article 16 of the Articles of Association which shall be read as follows:

«**Art. 16. Appropriation of profits - Reserves.** An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

Notwithstanding the preceding provisions and subject to any investment agreement that may be concluded from time to time by the Company, the board of managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).»

Ninth resolution

The Sole Shareholder resolves to accept the resignation of Tom Verheyden from its function as manager of the Company.

Tenth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint as manager of the Company for an undetermined duration:

- Mr Alexis Kamarowsky, manager with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, born on 10 April 1947 in Strang Jetzt Bad Rothenfelde (Germany);
- Mr Pierre Cherki, investment professional with address at 5 Helenslea Avenue, London NW11 8NE, born on 8 juillet 1966 in Boulogne Billancourt (France).

Eleventh resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Rolf Caspers as chairman of the board of managers of the Company.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 2.700 EUR.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le six d'octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

E.V.A.F LUXEMBOURG (TMRE), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg avec le numéro B 119.505 (l'«Associé Unique»);

ici représentée par Monsieur Rolf Caspers, banquier, avec adresse professionnelle au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 octobre 2006, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est l'Associé Unique actuel de TMRE LUXEMBOURG 2006, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.506, et constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 21 septembre 2006 (la «Société»), dont les statuts sont en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société (les «Statuts») n'ont pas encore été modifiés;
- que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cent euros) à EUR 12.625 (douze mille six cent vingt-cinq euros) par la création et l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune (les «Nouvelle Part Sociale») plus une prime d'émission d'un montant de EUR 69.875 (soixante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) qui sera attachée à la Nouvelle Part Sociale (la «Prime d'Emission»).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de souscrire les Nouvelles Parts Sociales et d'enregistrer la libération totale et le paiement des Nouvelles Parts Sociales par apport en numéraire, comme suit:

L'Associé Unique, ici représenté par Monsieur Rolf Caspers, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 octobre 2006, déclare souscrire 1 (une) Nouvelle Part Sociale ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) plus une Prime d'Emission de EUR 69.875 (soixante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros) qui sera attachée à la Nouvelle Part Sociale et de les payer intégralement par apport en numéraire consistant en la somme de EUR 70.000 (soixante-dix mille euros).

La Nouvelle Part Sociale a été entièrement libérée par apport en numéraire de telle sorte que le montant de EUR 70.000 (soixante-dix mille euros) est à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence de l'augmentation de capital, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 4. Capital.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 12.625 (douze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 101 (cent une) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) par part sociale.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler l'article 8 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 8. Gérance.** Sans préjudice des termes et conditions de tout pacte d'associés qui pourra être conclu à tout moment par la Société, la Société est gérée par un conseil de gérance qui consistera en quatre (4) gérants. L'assemblée générale des associés peut décider d'une augmentation ou d'une diminution du nombre des gérants. Les gérants (et le premier Président) seront élus par un vote à la majorité simple de l'Associé.

L'associé entreprend d'utiliser tous ces droits en tant qu'associé ou sinon de s'assurer que les gérants gèrent les affaires de la Société conformément à la Loi, tout pacte d'associés qui pourra être conclu à tout moment par la Société.

Le(s) gérant(s) n'a (n'ont) pas besoin d'être associé. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants, sans préjudice des termes et conditions de tout pacte d'associés qui pourra être conclu à tout moment par la Société.

L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants.»

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler l'article 9 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 9. Réunion du conseil de gérance.** Les réunions du conseil de gérance seront tenues au siège social de la Société à moins que les gérants ne décident à l'unanimité de tenir la réunion à tout autre lieu à Luxembourg ou à l'étranger. Toutes les réunions doivent être tenues en Anglais à moins que les membres n'en décident autrement. Le président ou tout autre gérant autorisé par ces derniers convoquera et présidera les réunions. Des réunions du conseil de gérance devront être tenues aussi souvent que les affaires de la Société le nécessiteront mais au moins trimestriellement. Tout gérant peut exiger qu'une réunion soit convoquée. La réunion du conseil de gérance doit être appelée par écrit, le lieu, la date, l'heure et l'ordre du jour préliminaire doivent être indiqués par un avis d'au moins sept (7) jours à l'avance à moins que (i) tous les gérants ne renoncent aux formalités de convocation ou que (i) en cas d'urgence dûment justifiée par les résolutions prises par le conseil de gérance auquel cas l'avis peut être réduit à deux (2) jours à l'avance.

Les gérants absents peuvent être représentés par les autres membres. Un gérant peut représenter plu d'un de ses collègues, à condition qu'au moins deux gérants soient présents à la réunion.

Des experts et autres personnes peuvent être invités par le Président ou par tout gérant autorisé par le Président, à participer à la réunion. Les procès verbaux de chaque réunion du conseil de gérance doivent être gardés, fixant les lieux et dates des réunions, les participants, les points à l'ordre du jour et le contenu essentiel des résolutions du conseil de gérance.

Les procès-verbaux devront être signés par le Président ou par tout membre à qui le Président délègue cette tâche. Une copie des procès verbaux sera envoyée à tous gérants.

Les résolutions du conseil de gérance seront, en principe, adoptées lors des réunions. Toutefois, dans les limites accordées par la Loi, les résolutions du conseil de gérance pourront être adoptées en dehors des réunions par écrit, par facsimilé, par courrier électronique ou par conférence téléphonique ou vidéo-conférence sans être en conformité avec les dispositions fixées plus haut concernant la convocation à de telles réunions.

Une décision écrite, signée par tous les gérants, est aussi correcte et valide que si elle avait été adoptée lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoqué et tenu. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans des documents séparés ayant le même contenu signés par tous les gérants.

En particulier, un ou plusieurs gérants peuvent participer par voie de conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication initié depuis le Luxembourg permettant ainsi à plusieurs personnes de participer et de communiquer simultanément les uns avec les autres.

La réunion du conseil de gérance pourra adopter des résolutions uniquement si au moins la majorité des membres du conseil de gérance sont présents ou représentés. Si une réunion n'atteint pas le quorum, une nouvelle réunion du conseil de gérance avec le même ordre du jour devra être appelée en observant les mêmes périodes de convocation et d'avertissement que celles prévues dans cet article. Lors de cette réunion, le quorum sera considéré comme étant constitué dès que deux gérants au moins sont présents ou représentés, à condition, cependant, que les gérants soient avertis d'une telle invitation.

Sans préjudice des termes et conditions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment par la Société, les décisions du conseil de gérance seront prises conformément à un vote à la majorité simple des gérants présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance conformément avec le présent article. En cas de partage, le Président aura un vote prépondérant.»

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler l'article 10 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 10. Représentation - Signatures autorisées.** Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Sans préjudice des termes et conditions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment par la Société, la Société sera engagée par la signature de deux (2) de ses gérants ou de toute autre personne à qui une procuration spéciale a été octroyée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut subdéléguer ces pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents. Le conseil de gérance peut déléguer certaine question de gestion journalière à un ou plusieurs agents ad hoc qui ne sont pas nécessairement membres du conseil de gérance. Le conseil déterminera les responsabilités de ces agents et leur rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de cette procuration.»

Septième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler l'article 12 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 12. Assemblée générale des associés.** Sans préjudice des termes et conditions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment par la Société, l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

Sans préjudice des termes et conditions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment par la Société, en cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions portant modification des Statuts ou dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi et aux termes et conditions de tout pacte d'associé qui pourrait être conclu à tout moment par la Société.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.»

Huitième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler l'article 16 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 16. Distribution des bénéfices - réserves.** Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société.

Nonobstant les dispositions précédentes, et sans préjudice de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment par la Société, le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires à (aux) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'un relevé de compte démontrant que suffisamment de fonds sont à la disposition pour distribution, cela s'entend que (i) le montant distribué ne pourra excéder, le cas échéant, le profit réalisé depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les profits reportés et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes allouées à une réserve devant être établie conformément à la Loi ou à ces Statuts et qu' (ii) toute somme ainsi distribuée ne correspondant pas à un profit effectivement gagné devra être remboursé par le(s) associé(s).»

Neuvième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission de Tom Verheyden de ses fonctions de gérant de la Société.

Dixième résolution

L'Associé Unique décide de nommer en tant que gérant de la Société pour une période indéterminée:

- M. Alexis Kamarowsky, gérant ayant son adresse professionnelle au 7, Val de Ste Croix, L-1371 Luxembourg, né le 10 avril 1947 à Stranf Jetzt Bad Rothenfelde.
- M. Pierre Cherki, gérant, ayant son adresse professionnelle au 5 Helenslea Avenue, London NW11 8NE, né le 8 juillet 1966 à Boulogne Billancourt (France).

Onzième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Rolf Caspers comme président du conseil de gérance de la Société.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à 2.700 EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant plus la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la comparante le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, la personne prémentionnée a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. Caspers, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2006, vol. 920, fol. 101, case 2. – Reçu 700 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2006.

B. Moutrier.

(116551.3/272/343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

TMRE LUXEMBOURG 2006, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R. C. Luxembourg B 119.506.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2006.

B. Moutrier.

(116553.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

ERICSSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1130 Bruxelles, 44, avenue du Bourget.
Adresse de la succursale: L-1940 Luxembourg, 490, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 19.340.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour ERICSSON S.A.

L. Dupong

(116438.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

DUFENERGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 93.965.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(116501.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

A. SCHULMAN, S.à r.l. & Cie, S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.434.

Le bilan au 31 août 2006, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature.

(116513.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

LUXEMBOURG CBEXINMX 2003, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.930.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 92.885.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

B. Zech.

(116526.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

TRAUST HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.803.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour TRAUST HOLDING, S.à r.l.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116749.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

LUXEMBOURG CBEXINMX 2003, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.930.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 92.885.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

B. Zech.

(116528.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

STABBEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 98.831.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

B. Zech.

(116529.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

STATUTO LUX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 95.326.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

R.P. Pels.

(116533.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

ZEUS LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 95.325,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 96.219.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

P. Gallasin.

(116537.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

S.C.I. D'JEANNE, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4429 Belvaux, 32, rue Marie Curie.
R. C. Luxembourg E 1.357.

DISSOLUTION

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2006

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont reconnus dûment convoqués et à l'unanimité des voix ont pris la résolution de dissoudre avec effet immédiat la société S.C.I. D'JEANNE, Société Civile Immobilière ayant son siège social au 32, rue Marie Curie, L-4429 Belvaux.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

A. Feiereisen, J. Gindorff, T. Feiereisen-Gindorff.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2006, réf. LSO-BV02895. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116774.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

ZEUS LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 95.325,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 96.219.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

P. Gallasin.

(116540.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

ZEUS LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 95.325,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 96.219.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

P. Gallasin.

(116543.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10A, rue du Puits.

R. C. Luxembourg B 70.610.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège en date du 25 octobre 2006, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 1^{er} novembre 2006, le siège social de la Société du 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 10 a, rue du Puits, L-2355 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116811.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

SPGF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.350.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée ratifie la cooptation de LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116754.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 108.875.

Il est porté à la connaissance de tiers que Monsieur Johan Dejans, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant de la société, avec effet au 22 juin 2006.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116750.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.719.

Il est porté à la connaissance de tiers que Monsieur Johan Dejans, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant de la société, avec effet au 22 juin 2006.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116752.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 92.036.

Il est porté à la connaissance de tiers que Monsieur Johan Dejans, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant de la société, avec effet au 22 juin 2006.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116753.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

PATRIMONIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2343 Luxembourg-Cents, 57, rue des Pommiers.
R. C. Luxembourg B 109.421.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance qui s'est tenue en date du 17 mai 2006.

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 50, rue des Pommiers à L-2343 Luxembourg au 57, rue des Pommiers à L-2343 Luxembourg.

Pour extrait certifié conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116895.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

AQSACOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 93.982.

Il est à noter que le siège social de la société est au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et non pas L-2013 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116923.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

USG ChinaLux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 119.341.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 juin 2006

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 30 juin 2006 que:

- La démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.
- Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg est élu par l'Associé Unique en remplacement du gérant démissionnaire.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116761.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

IMPRI+, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 61.844.

Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 4 octobre 2006

L'Associée unique acte la démission de M. Patrick Deschamps de son poste de gérant et décide de nommer comme nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Vincent Thiry, demeurant au avec adresse privée / demeurant au 197A chemin de Magny, le domaine de prèles, F-01280 Preveessin Moens.

en remplacement du gérant démissionnaire.

L'Associée unique décide également de transférer le siège social du 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2006, réf. LSO-BV02608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116867.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

GRISSIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.710.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 juillet 2005 au siège social

Il a été décidé ce qui suit:

- Suite à la décision du 30 septembre 2004, l'Assemblée décide de ratifier la nomination par cooptation de Messieurs Serge Tabery et Didier Schönberger aux fonctions d'administrateurs en remplacement de Messieurs Martin A. Rutledge et Patrick Haller, administrateurs démissionnaires.

Suite à la décision du 1^{er} octobre 2004, l'Assemblée décide de ratifier la nomination par cooptation de Madame Anne-Sophie Theissen à la fonction d'administrateur en remplacement de Madame Josiane Schmit, administrateur démissionnaire.

Les mandats des administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit: Messieurs Serge Tabery et Didier Schönberger et Madame Anne-Sophie Theissen.

Le Commissaire aux Comptes est GRANT THORNTON RÉVISION ET CONSEILS S.A.

Pour extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116890.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

TOIT POUR TOI S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4996 Schouweiler, 2, rue du Neuf Septembre.
R. C. Luxembourg B 69.446.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Schouweiler le 25 octobre 2006

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une durée de six années.

Les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels en l'an 2012.

Conseil d'administration:

- Mademoiselle Katell Guillou, née le 15 décembre 1972 à Bastogne (Belgique), administrateur délégué, demeurant à L-4996 Schouweiler, 17-19, rue de la Résistance.

- Madame Lysiane Guillou, née le 29 avril 1951 à Tours (France), administrateur, demeurant à L-4996 Schouweiler, 17-19, rue de la Résistance

- Monsieur Jean-Pierre Guillou, né le 20 juin 1945 à Nantes (France), administrateur, demeurant à L-4996 Schouweiler, 17-19 rue de la Résistance

Commissaire aux comptes:

- LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. avec siège social à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste- Zithe.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV07101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116870.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

FIDENES S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 35.419.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 11 janvier 2005 au siège social

Il a été décidé ce qui suit:

- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2004, l'Assemblée décide de ratifier la nomination par cooptation de Monsieur Didier Schönberger et de Mademoiselle Anne-Sophie Theissen aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement de Messieurs Marcel Krier et Patrick Haller administrateurs démissionnaires.

Les mandats des nouveaux Administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit: Messieurs Serge Tabery et Didier Schönberger et Mademoiselle Anne-Sophie Theissen.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116892.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

F.B.I. S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 55.580.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 juin 2005 au siège social

Il a été décidé ce qui suit:

Suite à la décision de du Conseil d'Administration du 30 septembre 2004, l'Assemblée décide de ratifier la nomination par cooptation de Madame Véronique Wauthier à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin A. Rutledge, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Madame Véronique Wauthier viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2008.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit: Messieurs Serge Tabery, Michel Reybier, Gilles Frachon et Madame Véronique Wauthier.

Le Commissaire aux Comptes est GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116898.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

DRAKE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.398,68**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 59.944.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 juin 2006 entre DRAKE HOLDINGS LIMITED et DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l. domiciliée au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 24,79.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DRAKE (LUXEMBOURG), S.à r.l.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116896.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

DEMETER, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 22.421.

Extrait de la décision prise par le Conseil d'Administration par voie de Résolution Circulaire du 10 octobre 2006.

Le Conseil d'Administration a décidé de coopter Monsieur Marc-André Bechet, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la SICAV, à compter du 10 octobre 2006, en remplacement de Monsieur Hans Schütz, Administrateur démissionnaire en date du 30 septembre 2006.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour DEMETER
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

R. Leoni / M. Vermeersch

Sous-Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116901.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

VECTURA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8386 Koerich, 15, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 85.900.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BV07249, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(117062.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

ALEXANDER J. DAVIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 38.696.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés de la société qui s'est tenue en date du 15 octobre 2006 à Luxembourg

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg au 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116903.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

LBP LUXCO GP 7-OFFICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 120.707.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventh of September.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Here appeared:

LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, under process of registration with the Trade and Company Register of Luxembourg, and having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of one proxy given on September 6, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. It may further act as general partner to any partnership.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name LBP LUXCO GP 7-OFFICE, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*.

Art. 13. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

Art. 14. The manager(s) may sub-delegate all or part of his (their) powers to one or several ad hoc agents, appointed in accordance with the rules of representation of the Company by its manager(s), and the manager(s) will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of Winding-up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2007.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe to the five hundred (500) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The sole shareholder is appointed as sole manager of the Company for an unlimited period of time.
- 2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le septième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, en cours d'enregistrement auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, et ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

ici représentée par M. Fatah Boudjelida, employé privé, avec adresse professionnelle à l'Aérogolf Center Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 6 septembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle peut encore agir comme associé commandité de toute société en commandite.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination LBP LUXCO GP 7-OFFICE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un membre du Conseil de Gérance.

Art. 14. Le(s) gérant(s) peut (peuvent) subdéléguer la totalité ou une partie de ses (leurs) pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc, nommé en conformité avec les règles de représentation de la Société, et le(s) gérant(s) détermine(nt) les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant (ou le Conseil de Gérance) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2007.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en liquide de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

- 1) L'associé unique est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.
- 2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 58, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116407.3/211/256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

AL BADR B. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 40.505.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société

qui s'est tenue en date du 11 octobre 2006 à Luxembourg

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg au 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05462. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116904.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE (SOFIA) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 52.348.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 13 octobre 2006

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg au 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SOFIA LIMITED / CAWOOD INVESTMENTS LIMITED

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116905.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

VAN CAUTER-SNAUWAERT & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.610.

Comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03306, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 septembre 2006.

Signatures.

(117021.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.941.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 juin 2006 entre DRAKE HOLDINGS LIMITED et DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l. domiciliée au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116925.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.028.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 juin 2006 entre DRAKE HOLDINGS LIMITED et DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l. domiciliée au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116928.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

VECTURA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8386 Koerich, 15, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 85.900.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BV07262, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(117063.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

TEXERE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 66.062.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 octobre 2006 que:

- les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer:

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 84.993.

- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., ayant son siège ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 94.029.

- TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., ayant son siège ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 94.030.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de la Société au 31 décembre 2006.

- le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer:

- L'ALLIANCE RÉVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 46.498.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de la Société au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2006, réf. LSO-BV03620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117093.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

DRAKE IT TESTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.030.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 juin 2006 entre DRAKE HOLDINGS LIMITED et DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l. domiciliée au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DRAKE IT TESTING, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116930.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

DRAKE IT TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.029.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 13 juin 2006 entre DRAKE HOLDINGS LIMITED et DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l. domiciliée au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DRAKE IT TECHNOLOGIES, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116931.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

AFRICAN INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.425.

Comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03310, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(117022.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

109196

SANKATY LuxCo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 119.056.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 août 2006, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été nommés Gérants, pour une durée indéterminée, en remplacement de Messieurs Benoît Nasr, Christophe Fasbender et Carl Speecke, démissionnaires.

Par décision de cette même assemblée, le siège social a été transféré au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Pour SANKATY LuxCo, S.à r.l.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116939.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

RUSSIAN TECHNOLOGIES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.282.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 17 janvier 2005

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2010.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour RUSSIAN TECHNOLOGIES S.A.H.

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116951.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

APPLE LUXCO 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 117.895.

1. Suite aux cessions de parts intervenues en date du 26 juillet 2006 entre INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. et APPLE LUXCO 1, S.à r.l., les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- APPLE LUXCO 1, S.à r.l., établie 46 A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

2. Il résulte de la décision de l'Actionnaire Unique tenue au siège social de la Société APPLE LUXCO 2, S.à r.l. en date du 27 juillet 2006 que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

- Election des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter du 28 juillet 2006

- CANDOVER PARTNERS LIMITED, ayant son siège au 20, Old Bailey EC4M 7LN, Londres, Royaume-Uni, en tant que Gérant B de la société.

- Mr. Alistair Peel, avec adresse 73 Woburn Avenue, Theydon Bois, Essex, CM16 7JR, Angleterre, en tant que Gérant B de la société.

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que Gérant A de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APPLE LUXCO 2, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant A

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116996.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

TACHE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 88.066.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 13 octobre 2006 de la société TACHE FINANCE S.A. que les administrateurs ont pris la décision suivante:

Election du nouvel Administrateur-Délégué pour une durée indéterminée à compter de la présente décision du Conseil d'Administration:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TACHE FINANCE S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. / MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116966.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

BELDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 112.306.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 23 février 2006 entre INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. et FINBRIDGE S.A. il résulte que:

- FINBRIDGE S.A. domicilié à The Arango-Orillac Building, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, détient 245 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BELDEN, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116979.4//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

REPCO 1 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 110.206.

In the year two thousand and six, on the fifteenth of September.

Before Us Maître Jean Seckler, notary public residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Ms. Samia Rabia, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting as attorney of the Company pursuant to a resolution of the Board of Directors of the Company (as defined below) passed on September 15, 2006.

A copy of the minutes of the Board of Directors, having been signed *in varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party declared and requested the notary to act that:

I. The Company has been incorporated under the name of REPCO 1 S.A. on August 23, 2005 by virtue of a deed of Maître Léon Thomas Metzler known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on December 16, 2005, no 1398, and has its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade Register under section B and number 110.206. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, residing in Luxembourg on December 7, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on March 7, 2006 no 481.

II. The share capital of the Company amounts at EUR 1,524,280.- (one million five hundred twenty four thousand two hundred eighty euros). The subscribed capital of the Company is set at EUR 1,524,280.- (one million five hundred twenty-four thousand two hundred eighty euros) represented by 114,473 A Shares and 37,955 B Shares.

III. According to article 5 of the articles of association of the Company, the amount of the authorized capital and authorized loan notes is fixed at EUR 1,200,767.36 (one million two hundred thousand seven hundred sixty-seven euros thirty-six cents), and article 5 of the articles of association of the Company allows the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the limits of the authorized capital.

IV. During its meeting dated 15 September 2006, the Board of Directors of the Company resolved to proceed to the increase of the share capital, in an amount of EUR 23,800.- pursuant to the issuance of 1,788 A Shares (the «Newly Issued A Shares») and of 592 B Shares (the «Newly issued B Shares»), each having a nominal value of EUR 10.-

V. The Newly Issued A Shares have been subscribed by RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST, S.à r.l. (RPIT), having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the registry of Commerce and companies under section B number 110.464 (the «A Subscriber»).

VI. The Newly Issued B Shares have been subscribed by UBERIOR EUROPE LIMITED (UBERIOR), having its registered office at Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh, EH3 9PE, United Kingdom (the «B Subscriber»).

VII. The Newly Issued A Shares and the Newly Issued B Shares have been entirely subscribed and paid in by the A Subscriber and by the B Subscriber as here-above stated in consideration for an aggregate cash contribution amounting to EUR 23,800.-. The accuracy of the subscription has been evidenced to the undersigned notary by a blocking certificate issued by DEXIA BIL as of September 15, 2006, which having been signed *ne varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

VIII. The amount of EUR 23,800.- is at the free disposal of the Company as it has been evidenced to the undersigned notary.

IX. As a consequence of such increase of capital, the Board of Directors resolved to amend the article 5.1 and the article 5.3. of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

«5.1. The subscribed capital of the Company is set at EUR 1,548,080.- (one million five hundred forty-eight thousand and eighty euros), represented by 154,808 (one hundred fifty-four thousand eight hundred and eight) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euros) each divided into 116,261 (one hundred sixteen thousand two hundred sixty-one) class A shares (the «A Shares») and 38,547 (thirty eight thousand five hundred forty-seven) class B shares (the «B Shares») and together with the A shares, hereinafter the «Shares»);»

«5.3. The authorised capital and authorised issue of loan note is set at an aggregate maximum amount of EUR 1,162,277.50 (one million one hundred sixty-two thousand two hundred seventy-seven euros and fifty cents).»

Expenses

The amount of the expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever, borne by the Company as a result of the present deed are valued at approximately eight hundred and fifty Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze septembre.

Par-devant Nous Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Mademoiselle Samia Rabia, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de la Société en vertu d'une résolution du conseil d'administration de la Société (telle que définie ci-dessous) prise en sa réunion du 15 septembre 2006.

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la Société a été constituée sous la dénomination de REPCO 1 S.A., le 23 août 2005 par acte passé par-devant Maître Léon Thomas Metzler dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations du 16 décembre 2005 n° 1398 et a son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 110.206.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte passé par devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg le 7 décembre 2005 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations du 7 mars 2006, n° 481.

II. Le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 1.524.280,- (un million cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingts euros). Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 1.524.280,- (un million cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingts euros) réparti en 114.473 Actions A et 37.955 Actions B;

III. Selon l'article 5 des statuts, le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire est fixé à un montant total de EUR 1.200.767,36 (un million deux cent mille sept cent soixante-sept euros trente-six cents) et l'article 5 des statuts autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Lors de sa réunion du 15 septembre 2006 le conseil d'administration, a décidé de réaliser une augmentation de capital en numéraire d'un montant de EUR 23.800,- par l'émission de 1.788 Actions A (les «Actions A Nouvellement Emises») et de 592 Actions B (les «Actions B Nouvellement Emises»), chacune d'une valeur nominale de EUR 10,-.

V. Les Actions A Nouvellement Emises ont été souscrites par RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST, S.à r.l. (RPIT), ayant son siège social à 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 110.464 (le «Souscripteur A»).

VI. Les Actions B Nouvellement Emises ont été souscrites par UBERIOR EUROPE LIMITED (UBERIOR), ayant son siège social à Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh, EH3 9PE, Royaume-Uni (le «Souscripteur B»).

VII. Les Actions A nouvellement Emises et les Actions B nouvellement émises ont été entièrement souscrites et payées par le Souscripteur A et le Souscripteur B tel que décrit ci-dessus pour un montant total de EUR 23.800,-. La réalité de cette souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par un certificat de blocage émis par DEXIA BIL le 15 septembre 2006, qui, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

VIII. Le montant de EUR 23.800,- est à la libre disposition de la Société tel que cela a été prouvé au notaire instrumentaire.

IX. En conséquence d'une telle augmentation de capital, le Conseil d'Administration a décidé de modifier l'article 5.1. et l'article 5.3. des statuts de la Société, qui doit désormais être lu comme suit:

«5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à EUR 1.548.080,- (un million cinq cent quarante-huit mille quatre-vingts euros) représenté par 154.808 (cent cinquante quatre mille huit cent huit) actions ayant une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, divisées en 116.261 (cent seize mille deux cent soixante et une) actions de catégorie A (les «Actions A») et 38.547 (trente-huit mille cinq cent quarante-sept) actions de catégorie B (les «Actions B») et les Actions A seront désignées ensemble, ci-après, comme étant les «Actions».)»

«5.3. Le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire sont établis à un montant global maximum de EUR 1.162.277,50 (un million cent soixante deux mille deux cent soixante-dix sept euros et cinquante cents).»

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente réunion, est évalué à huit cent cinquante euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Rabia, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 septembre 2006, vol. 539, fol. 6, case 6. – Reçu 238 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 octobre 2006.

J. Seckler.

(115932.3/231/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

APPLE LUXCO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 117.897.

1. Suite aux cessions de parts intervenues en date du 26 juillet 2006 entre INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. et CANDOVER PARTNERS LIMITED, les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- CANDOVER PARTNERS LIMITED établie 20, Old Bailey EC4M 7LN, Londres, Royaume-Uni, détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

2. Il résulte de la décision de l'Actionnaire Unique tenue au siège social de la Société APPLE LUXCO 1, S.à r.l. en date du 27 juillet 2006 que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

- Election des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter du 28 juillet 2006

- CANDOVER PARTNERS LIMITED, ayant son siège au 20, Old Bailey EC4M 7LN, Londres, Royaume-Uni, en tant que Gérant B de la société.

- Mr. Alistair Peel, avec adresse 73 Woburn Avenue, Theydon Bois, Essex, CM16 7JR, Angleterre, en tant que Gérant B de la société.

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que Gérant A de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APPLE LUXCO 1, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant A

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117002.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

109200

BELDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 112.306.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 23 février 2006 entre INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. et BUNBRIDGE S.A. il résulte que:

- BUNBRIDGE S.A. établie à The Arango-Orillac Building, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, détient 255 parts sociales d'une valeur EUR 25,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BELDEN, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116979.5//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

FACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 105.442.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2006, réf. LSO-BV07806, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(117030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.

LBC HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 112.653.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui s'est tenue le 2 mai 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Conseil de Surveillance composé de M. Thomas Kichler, M. William H. Wangerin et M. Melchior Von Peter pour une terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

LBC HOLDINGS G.P., S.à r.l.

Représentée par

W. H. Wangerin

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(117078.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2006.
